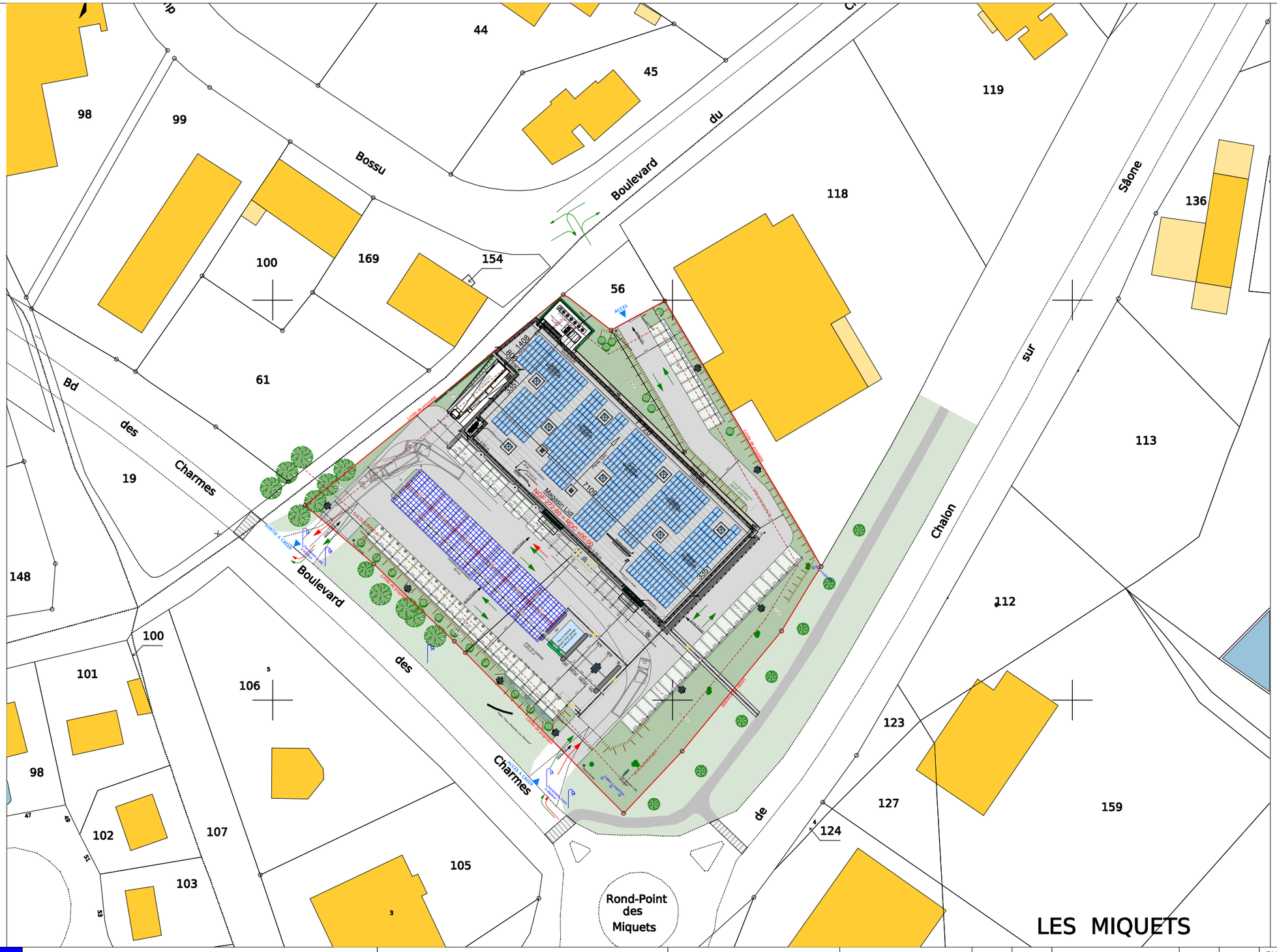

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		115
	dont nombre de places PMR	3+1
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	6
	dont nombre de places pré-équipées élec	18
	dont nombre de places sous ombrières	36
	dont nombre de places en enrobée	13
	dont nombre de places en pavés drainants	102
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	561,00
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	2 414,27
4. Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets dans la région administrative de l'Ile de France)	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1 367,47
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		2 975,27
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	5 607,79
	APRÈS projet	7 162,28
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	5 497,42
	APRÈS projet	3 185,26
9. Surface rampe de quai béton		115,81

Type de Surface	m²
10. Surface totale des espaces verts	1 817,79
dont Surface effective des EV	-
11. Surface totale des VRD	-
dont Surface VRD stationnement	-
dont Surface Aires de stationnement	-
(voir le calcul loi ALUR PC2d)	
12. Surface photovoltaïque en toiture	1 207,40
13. Surface ombrières photovoltaïques	561,00
14. Surface terrain initial	9 003,00
15. Emprise au sol	2 469,18
16. Surface totale des enseignes	7,60
17. Surface de la façade commerciale	-
SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1 419,10
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	2 304,17
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 369,60
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	544,35

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés :		
- % d'espaces verts	SO	20,51%
- % d'espaces libres plantés	SO	20,51%
- nombre d'arbres	1/8 places	19
2. Implantation des constructions :		
- par rapport aux voies	min 5m, 20m	+5m, +20m
- par rapport aux limites séparatives	limite ou 5m	limite et +5m
3. Places de stationnement :		
- voiture	au besoin	115
- vélo (le cas échéant)	SO	8
3.1 Limitations		
- loi Alur	-	-
- loi SRU	-	-
- autres	-	-
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	70% maxi	27,43%
5. Toiture : pente	-	3,50°
6. Zone constructible	-	-
7. Ratio volume bâtiment réalisable	SO	-

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
8. Clôtures	2m maxi	-
9. Bassin de rétention	-	-
10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
11. Surface parement de façade	-	77,56m2 briquette
12. Surface panneaux composites	-	-
13. Surface autre revêtement	-	369,57m2 bardage bois
14. Hauteur maximale des constructions	15,00m	6,80m
15. Type de toiture	-	Bac acier
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
17. Zone PGRi et/ou PPRI	SO	-
18. Zone PLU	zone UX	zone UX
19. Zone SCOT	-	-
20. Volume déblais	-	1 658m3
21. Volume remblais	-	1 911m3
Presence de tourne à gauche (axe principale)	**Oui**	**Non**
En entrée principale	☐	☒
En sortie principale	☐	☒

MAGASIN :
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN LIDL
Boulevard du Champ Bossu - Avenue Maréchal Juin
71 600 PARAY-LE-MONIAL

DR :
DIRECTION REGIONALE MONTCHANIN
1, Rue Eugène Herzog
71 210 MONTCHANIN

TYPE MAGASIN:
T 14 FR

DESIGNATION :
PLAN MASSE
Projet

PHASE
APD

DATE
10/06/2022

INDICE
3

ECHELLE :
1:1000 ème

ARCHITECTE : Dossier : 2984
geoffrey setan
architecte dplg